

CQP Assistant moniteur de tennis

RNCP6599 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335t
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	28/04/2018

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de tennis

<http://www.fft.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel mène les activités suivantes :

- L'ACCUEIL des publics jeunes (de 5 à 18 ans) et de leurs parents avant et après la séance d'initiation au tennis afin d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité
- L'ENCADREMENT de séances collectives d'initiation au tennis de jeunes de 5 à 18 ans en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
- La DYNAMISATION de l'activité
- L'INTEGRATION de son activité dans le fonctionnement de la structure en lien avec son référent pédagogique
- La PROTECTION des personnes en situation d'incident ou d'accident

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire met en oeuvre les capacités suivantes:

- ACCUEIL :

Il (elle) présente les séances et les évalue auprès des élèves et de leurs parents.

- ENCADREMENT :

Il organise et anime les séances d'initiation au tennis des jeunes dans une logique pédagogique progressive.

Il propose des situations propices à l'acquisition des bases techniques et tactiques du jeu de tennis.

- DYNAMISATION :

Il participe à l'organisation et à la mise en oeuvre des animations liées au programme d'initiation : "tests des balles", séances de matchs, tournoi de l'école de tennis.

- INTEGRATION :

Il fait le bilan de son activité auprès de son référent pédagogique.

- PROTECTION :

Il assure la sécurité des jeunes pratiquants.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

clubs affiliés à la FFT

associations sportives

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

emplois d'assistant moniteur à titre occasionnel, saisonnier, secondaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L 212-1 (obligation de qualification et de référencement) et L 212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport
Convention collective nationale du sport (avenant n°1)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant,
- un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant,
- le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,
- un représentant de la Fédération Française de Tennis ou son suppléant.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Composition du jury identique pour les candidats en formation continue ou en contrat de professionnalisation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La composition du jury respecte l'article R.335-8 du Code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 28/04/2018

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.fft.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6599/>